

L'amélioration du cheptel doit également reposer sur une orientation précise fournie par l'expérience. Il est indispensable de vaincre la routine et l'apathie de la masse des éleveurs, d'appliquer et de divulguer des disciplines communes et simplifiées, d'adapter les connaissances théoriques à la pratique et surtout de s'armer de patience. En élevage, les bénéfices ne sont jamais immédiats et découlent de séries successives d'efforts.

Quant à la lutte contre la maladie, il importe d'abord de faire respecter les règles élémentaires d'hygiène qui sont complètement méconnues dans la masse des éleveurs.

Dans la réalisation de ce programme, l'Administration s'appuie notamment sur deux organismes : le Centre de Recherches Zootechniques et Vétérinaires, à Maison-Carrée, et la Station Expérimentale d'Élevage, au Kroubs.

CHAPITRE III

INTRODUCTION DE L'INSEMINATION EN ALGERIE SON INTERET A L'EHELON ALGERIEN

L'amélioration du cheptel par sélection ou croisement, constitue en Algérie une tâche aussi essentielle que le développement des cultures fourragères. On peut, logiquement, penser que l'insémination artificielle représente la méthode idéale pour obtenir rapidement les meilleurs résultats.

Nous connaissons les immenses possibilités de cette technique. Encore faut-il que son emploi soit admis et qu'il ne risque pas de heurter les coutumes, les usages, les conceptions, le mode d'élevage.

Dans quelle mesure l'élevage algérien, avec ses vicissitudes et ses promesses, est-il susceptible d'en bénéficier ? En d'autres termes, quelles sont les possibilités et les limites de l'insémination artificielle en Algérie ?

ESPECE BOVINE

C'est la pénurie de géniteurs de choix qui est à l'origine de l'introduction de l'insémination artificielle. Par la même occasion, cette dernière peut donner à l'agriculteur la possibilité d'économiser l'entretien onéreux d'un lourd capital animal (mâles de grande valeur).

Ce but vise plus particulièrement l'amélioration de la production laitière.

C'est donc d'abord et surtout dans l'espèce bovine que nous commencerons l'étude du problème. Un recul de temps appréciable et l'expérience précieuse de l'étranger vont nous y aider. Nous savons déjà que la méthode a des limites et que son utilité dépend de facteurs bien définis. Certaines régions de la Métropole nous en fournissent un exemple, qui voient, ces dernières années, une stagnation, voire une régression du nombre des pratiquants.

En ce qui concerne l'Algérie, l'amélioration du cheptel bovin est envisagée sous deux aspects :

- la qualité,
- la quantité.

L'amélioration de la qualité, c'est-à-dire l'augmentation de la production en lait ou en viande, requiert le concours du croisement, de la sélection ou des deux à la fois. Or, le croisement ne donne satisfaction que si l'on respecte les règles relatives aux conditions imposées par le milieu. Combien de reproducteurs venus à grands frais des meilleurs élevages métropolitains ont été incapables de s'adapter à leurs nouvelles conditions d'élevage !

L'Algérie constitue un milieu physique très particulier où les facteurs écologiques, changements brusques de température, climats divers, pluviométrie capricieuse, ressources fourragères insuffisantes, imposent de dures contraintes à l'élevage.

L'insémination artificielle paraît être le seul moyen de les alléger, non seulement parce que les centres d'insémination ont plus de possibilités pour placer leurs reproducteurs dans les meilleures conditions d'existence et de surveillance, mais aussi parce que, grâce aux derniers progrès apportés au transport du sperme à longue distance, on peut obtenir des produits avec de la semence importée.

D'autre part, le croisement ne s'applique avec succès que dans les exploitations pouvant assurer, par une production fourragère suffisante, une alimentation constante. Les métis, en effet, demandent à être placés dans les mêmes conditions que leurs ascendants paternels, tout en ayant déjà bénéficié en partie de l'adaptation de leur mère.

Ces conditions impératives font que le croisement ne pourra être préconisé que dans le Tell où les éleveurs européens peuvent espérer les remplir ; cela revient à dire que le croisement sera réservé aux races importées étrangères, à moins que, par le truchement d'une sous-station recevant directement la dilution de sperme de la Station centrale, on insémine des femelles de race autochtone avec le sperme d'une race rustique (Tarentaise, par exemple).

La sélection est conseillée dans le même cas, mais avec moins de restrictions, puisque le problème de l'acclimatement disparaît. Elle perfectionne les formes ou les aptitudes soit des races autochtones, soit des races étrangères adaptées ou adaptables au pays et maintenues pures.

L'insémination sera des plus efficaces en évitant les frais énormes entraînés par la multiplication et la diffusion de géniteurs améliorés.

C'est autour des grandes villes que nous allons trouver les Centres d'insémination en Algérie, parce que c'est là que se rencontrent les principales races pures importées : Hollandaise, Tachetée de l'Est (Montbéliard, Comtoise, Simmenthal), Schwytz, Tarentaise.

Le deuxième aspect de l'amélioration du cheptel bovin est l'augmentation du nombre qui nécessite :

- a) la lutte contre la maladie,
- b) une meilleure hygiène.

Si nous sommes de jour en jour mieux armés pour combattre les maladies avec les médicaments spécifiques, il n'en demeure pas moins que la prophylaxie sanitaire s'avère comme la solution la moins onéreuse et la plus efficace. Ce sera encore là un des avantages de l'insémination artificielle de supprimer les causes de contagion, ou tout au moins de les réduire considérablement en évitant la contamination directe.

Elle peut encore jouer un rôle propagandiste dans le cadre de l'hygiène générale, si méconnue de beaucoup de nos agriculteurs. L'intérêt particulier que ces derniers ne manquent pas de porter à chaque intervention de l'inséminateur doit les amener insensiblement à se renseigner sur la fécondation, les causes de stérilité, l'hygiène de la reproduction et l'hygiène générale.

A côté de l'aspect purement scientifique que présente l'insémination artificielle, il est un autre problème d'ordre spéculatif qui doit être posé. L'insémination artificielle est-elle rentable ? Et dans quelles conditions ?

La rentabilité est fonction de deux facteurs : un facteur recettes, et un facteur dépenses. Le premier dépend uniquement du tarif des inséminations ; le deuxième, plus complexe, englobe tous les frais de fonctionnement des centres d'insémination, à savoir :

1° frais généraux (personnel, bâtiments, reproducteurs, matériel, véhicules de transport) ;

2° frais d'alimentation et soins ;

3° frais de renouvellement du matériel, des reproducteurs et des véhicules de transport.

L'expérience de la Métropole a montré que, pour qu'un centre d'insémination artificielle autonome puisse équilibrer son budget, il lui faut (au tarif actuel) inséminer au minimum 4.000 vaches par an. Seules des associations telles que syndicats d'élevage ou coopératives peuvent, dans le privé, remplir de telles conditions.

En Algérie, la situation est très différente. La production des animaux de ferme se fait soit sur le mode extensif et c'est le plus répandu, soit sur le mode intensif. Or, dans les régions à élevage extensif, on ne reconnaît aucun intérêt pratique à l'insémination artificielle. Celle-ci ne pourrait y être envisagée :

1° que pour empêcher des infections généralisées dues à l'accouplement (police des épizooties) ;

2° qu'à des fins scientifiques.

C'est dans les environs des grandes villes qu'elle rendra le plus de services. Là, le noyau d'animaux est relativement important, mais pas suffisant pour permettre l'autonomie d'un centre.

A Alger et dans sa banlieue immédiate, on dénombre environ 3.500 vaches laitières appartenant, pour la plupart, à des races importées (Tachetée de l'Est, Hollandaise, Tarentaise et croisée). Or, en débordant d'optimisme, on ne peut guère espérer actuellement en inséminer plus de la moitié, du fait du désintéressement des nourrisseurs ou laitiers professionnels ; ces derniers vendent les veaux immédiatement après la naissance et, renouvellent leurs vaches tous les trois ans. L'accouplement n'a pour objet que de déclencher la sécrétion mammaire.

Ce sont les agriculteurs, surtout les maraîchers, qui, possédant un certain nombre de vaches laitières et pouvant élever une partie des produits (génisses), font appel à l'insémination artificielle.

Il n'est pas rare de trouver dans l'étable de certains d'entre eux des génisses, issues de trois générations successives, inséminées et pleines elles-mêmes de l'insémination.

ESPECE EQUINE

L'insémination artificielle des juments n'avait pas encore été envisagée en Algérie pour deux raisons principales :

a) difficulté de trouver un dilueur convenable pour le sperme d'étalon ;

b) organisation satisfaisante de la reproduction et de l'amélioration de l'espèce équine par les Dépôts de Reproducteurs dans leur département respectif.

A l'heure actuelle, si la deuxième raison est toujours valable en ce sens que reproduction et amélioration sont parfaitement assurées par le personnel

hautement qualifié des Dépôts, la première, par contre, semble devoir disparaître après la mise au point récente d'un dilueur par J.-M. DOROTTE, docteur vétérinaire, sous-directeur du Dépôt de Reproducteurs d'Oran. (1)

Des essais encourageants de récolte, dilution, conservation et utilisation du sperme de baudet ont été effectués à Oran. Des muletons sont nés et le Dépôt de Reproducteurs a pu organiser l'insémination artificielle régulière des juments dans plusieurs localités de l'intérieur.

Les travaux continuent pour obtenir des résultats identiques en partant du sperme d'étalon.

Ainsi, l'insémination artificielle peut être appelée à jouer, un jour, un rôle très important dans le cadre de l'industrie mulassière algérienne. Elle réduirait considérablement les frais d'achat et d'entretien des baudets catalans que l'Administration importe chaque année; elle permettrait d'éviter, d'autre part, les difficultés qu'entraîne quelquefois dans l'accouplement, la répulsion naturelle des deux espèces.

Quant au cheval, la méthode ne manque pas d'intérêt, compte tenu des efforts pour constituer le Barbe pur et de la pénurie actuelle de reproducteurs de cette race.

La mise en fonction de centres et de sous-stations d'insémination artificielle bénéficierait au maximum de l'organisation actuelle, sans frais supplémentaires pour l'Administration, en disposant du personnel et des locaux actuels.

Dans tous les cas, et sans aller jusqu'à préconiser la substitution de l'insémination artificielle à l'insémination naturelle, il est indéniable que la première peut et doit aider considérablement la seconde dans l'amélioration du cheptel équin de l'Algérie.

ESPECES OVINE ET CAPRINE

Si l'on se rapporte aux résultats stupéfiants obtenus par les Russes, (après la première guerre mondiale), dans l'insémination artificielle des ovins, on serait en droit de s'étonner que rien n'ait été tenté pour le cheptel ovin algérien.

C'est que les deux élevages ne sont pas comparables, pas plus que la comparaison entre l'élevage algérien et l'élevage australien n'est soutenable.

Le troupeau algérien demeure, dans l'ensemble, un troupeau grand transhumant, ce qui implique une existence particulièrement mouvementée et précaire. Pour résister à tous les dangers que présente ce genre d'élevage, il faut un animal parfaitement adapté au milieu. Aussi, toutes les tentatives de croisement (elles sont fort nombreuses et remontent loin dans le passé) ont échoué. Elles ont montré l'impuissance des races améliorantes (mérinos en particulier) à augmenter les aptitudes de la race autochtone.

La sélection demeure le seul procédé zootechnique capable d'améliorer la conformation, d'augmenter le poids et la finesse de la laine. Les résultats obtenus

(1) J.-M. Dorotte. - Dilution et conservation du sperme des équidés dans les milieux au jaune d'œuf et à l'acide para-amino-benzoylique. C.R. Académie des Sciences, t. 238, p. 1.162-1.663. Mars 1954.

nus à la Station d'Élevage ovin de Tadmit, dont le troupeau mène la vie errante commune, l'ont nettement établi.

L'élevage extensif algérien, soumis à des aléas continuels, ne peut rien attendre de l'insémination artificielle dont la mise en œuvre serait du reste pratiquement irréalisable. Le berger musulman, méfiant par nature et traditionaliste au point de rappeler l'humanité pastorale des premiers âges, vouerait inmanquablement à l'échec toute tentative de ce genre.

Dans l'élevage très restreint du Tell, où le croisement est pratiqué, l'insémination artificielle pourrait, à la rigueur, être envisagée. Le croisement de première génération est utilisé pour la production de l'agneau de lait, avec des béliers mérinos importés ou élevés sur place. Mais le caractère assez limité de cette production ne semble pas devoir justifier la mise en place d'un centre d'insémination artificielle, tout au moins dans les circonstances actuelles.

Le sort de la chèvre est intimement lié à celui du mouton et ce qui est valable pour lui l'est également pour elle, d'autant plus que le pasteur n'en prend aucun soin. L'essai d'amélioration de la race et du rendement poserait pour l'espèce caprine des problèmes alimentaires déjà très difficiles à résoudre chez le mouton et qui ne se justifieraient pas.

ESPECE PORCINE

Sauf dans quelques cas particuliers, l'insémination artificielle ne s'impose pas comme méthode d'amélioration de l'élevage porcin en Algérie.

CAMELIDES

On ne voit guère l'utilité d'un centre d'insémination artificielle pour cette espèce et encore moins son installation dans le désert.

A notre connaissance, aucune littérature ne fait mention d'expériences entreprises sur les camelidés.

CHAPITRE IV

DEBUTS - ORGANISATION DES CENTRES D'INSEMINATION ARTIFICIELLE - RESULTATS OBTENUS

En août 1945, le Gouvernement Général de l'Algérie, sur les instances de P. JORE D'ARCES, alors inspecteur-chef du Service de l'Élevage, envoyait une mission auprès des Services vétérinaires britanniques, pour étudier la technique de l'insémination artificielle des femelles bovines et la possibilité de l'appliquer dans notre pays.

Cette mission était composée de MM. M. ROSE, professeur de Biologie générale et appliquée à la Faculté des Sciences d'Alger, et P. JORE D'ARCES, professeur de Zootechnie à l'Institut Agricole d'Algérie.

Le choix de l'Angleterre était dicté par ses réalisations dans le domaine pratique depuis 1942, date à laquelle l'insémination artificielle avait débordé le cadre du laboratoire.

Les deux membres de la mission visitèrent de nombreux centres d'insémination artificielle, dont ceux des Universités de Cambridge et de Reading et ceux de Taunton et de Totnes.

La méthode y est exploitée par des groupements d'éleveurs et par des sociétés coopératives.

C'est donc la technique anglaise, arrêtée, préconisée et mise en place par WALTON, de Cambridge, que les chargés de mission ont ramenée en Algérie. L'adaptation de cette technique a demandé plusieurs mois. C'est au Laboratoire de Zootechnie de l'Institut Agricole d'Algérie, devenu, en 1952, « Centre de Recherches Zootechniques et Vétérinaires » et à l'étable de cet établissement, pour la réalisation pratique, que se sont effectués les premiers travaux.

Malgré des moyens précaires, le 11 novembre 1946 naissait de la vache Schwitz « Baïa », le premier veau obtenu par insémination artificielle en Algérie.

La technique était au point.

Certaines petites modifications furent apportées, notamment celle qui consiste, dans l'insémination elle-même, à fixer le col de l'utérus directement par pénétration vaginale, au lieu de le fixer indirectement à travers la paroi du rectum par pénétration rectale.

C'est alors que fut envisagée la création d'un Centre d'insémination artificielle à caractère utilitaire. Le personnel restreint mais suffisant était composé du seul directeur, docteur-vétérinaire et inspecteur du Service de l'Élevage, à qui M. JORE D'ARCES avait confié la responsabilité de l'insémination artificielle et qui, au début tout au moins, assurait récoltes, conservations et inséminations.

Le matériel de laboratoire, en partie constitué grâce à des subventions, et bien qu'incomplet, permit un démarrage correct. Le taureau reproducteur, de race Schwitz, appartenait à l'étable de l'Institut Agricole, dont, depuis les premiers essais (octobre 1945), toutes les vaches sont inséminées artificiellement.

Le Syndicat d'élevage de la région d'Alger, sollicité, accepta, grâce à son distingué président, le colonel PEYRONNET, de prendre l'insémination artificielle dans son cadre.

Après avoir fait avertir, par la presse et les revues professionnelles, les agriculteurs propriétaires de vaches laitières, le Centre entra en fonction, dans la région algéroise le 1^{er} janvier 1947.

Pour les premières interventions (le Centre ne possédant pas encore de moyens de transport), les intéressés eux-mêmes venaient chercher le praticien et le ramenaient après l'opération.

La méthode mit un certain temps à être connue du public, qui, curieux mais méfiant, pratiquait farouchement la formule de saint Thomas. Une propagande farouche, déclenchée et bien orchestrée par quelques esprits inquiets, entretenait une stérile expectative.

Aussi le Centre de Maison-Carrée ne fut-il sollicité que deux fois dans le courant du mois de janvier 1947. Mais deux agriculteurs avertis et ouverts au progrès de la zootechnie, donnèrent l'exemple.

Ce début, aussi discret que peu flatteur, ne découragea pas les promoteurs de l'insémination artificielle. Ils avaient foi en elle. Ils savaient qu'une méthode nouvelle engendre fatalement la méfiance incidieusement entretenue par la routine; ils savaient également qu'il leur faudrait lutter contre la malveillance de ceux dont les intérêts étaient en jeu; ils savaient enfin qu'une longue éducation préalable serait nécessaire qui ouvrirait la masse à une compréhension plus large des avantages de la méthode.

Aussi des démonstrations furent organisées, des conférences faites à la presse et à la radio, et tous les moyens mis en œuvre pour faire connaître le procédé (jusqu'à la gratuité des interventions).

De 2, en janvier 1947, le nombre d'inséminations passa à 4 en février, à 8 en mars, à 16 en avril, à 22 en mai pour atteindre le chiffre de 170 à la fin de l'année. Augmentant régulièrement d'année en année, le nombre est passé à 718 en 1948, à 791 en 1949, à 732 en 1950, à 919 en 1951, à 997 en 1952 pour atteindre 1.115 en 1953.

La légère chute de 1950 correspond à l'ouverture d'un Centre à Blida (à 40 km. de Maison-Carrée) nouvellement créé et appelé à un avenir prometteur.

Tour à tour, les docteurs-vétérinaires, inspecteurs du Service de l'Élevage de Guelma, Sétif, Aumale vinrent au Centre de Maison Carrée se familiariser avec la technique pour l'utiliser dans leur circonscription.

Le Centre de Maison-Carrée mit au point le transport de sperme en caissettes isothermes. Il en expédia deux fois par semaine à Aumale, par le service d'autocar, et à Ferme-Blanche (près de Perrégaux) par le train. Dès son arrivée, la dilution était immédiatement remise au réfrigérateur à la température convenable et utilisée pendant les trois jours suivants.

L'expérience fut couronnée de succès et concrétisée par la naissance de plusieurs veaux dans ces régions.

Le Centre de Maison-Carrée, prenant de plus en plus d'importance, dut augmenter son personnel, son matériel et ses reproducteurs. En étroite liaison

avec le Syndicat d'Élevage d'Alger, il développa les interventions et organisa pour les agriculteurs et les laitiers des visites et des démonstrations hebdomadaires.

Parallèlement, chaque Dépôt de Reproducteurs (Blida, Oran, Constantine et Jumenterie de Tiaret) eut son centre d'insémination.

Le Dépôt de Reproducteurs d'Oran, en dehors des inséminations qu'il pratique en ville et aux alentours immédiats, expédie aux vétérinaires de l'intérieur, sur leur demande, du sperme dilué.

L'insémination s'est répandue partout où elle était susceptible de donner de bons résultats.

À l'heure actuelle, environ quatorze mille femelles bovines ont été inséminées artificiellement depuis 1947 sur le territoire algérien.

Dans chaque Centre, le personnel appartient à l'Administration. À la tête, se trouve le directeur, qui s'occupe plus particulièrement de la récolte, de l'examen, de la dilution et de la conservation du sperme, ainsi que de la marche générale du Centre. Il est secondé par un ou deux inséminateurs (suivant l'importance du Centre) qu'il a éduqués et qui sont chargés des inséminations proprement dites.

Un ou deux bouviers sont affectés aux taureaux reproducteurs pour leur entretien et leur nourriture. Tout ce personnel spécialisé travaille dans le cadre d'associations, telles que syndicats d'élevage et coopératives laitières qui fournissent les véhicules de transport, veillent à leur entretien, à leur remplacement et participent aux frais généraux.

Le rayon d'action moyen d'un Centre est de 25 à 30 km. Mais il arrive souvent qu'il soit dépassé, et il n'est pas rare que, dans des circonstances particulières toutefois, un inséminateur de Maison-Carrée parte à 80 km. féconder une vache.

Aussi, comme, d'une part, le nombre d'inséminations dans l'année est insuffisant pour couvrir les frais de fonctionnement, et que, d'autre part, les animaux sont assez dispersés (même autour des grandes villes), les Centres d'insémination artificielle d'Algérie ne sont viables que grâce à la symbiose Administration-syndicat d'élevage (ou coopérative laitière), symbiose qui, seule, peut garantir leur pérennité.

Les taureaux reproducteurs appartiennent en général aux races suivantes classées par ordre décroissant d'utilisation :

- Pie Rouge de l'Est,
- Tarentaise,
- Frisonne Pie-Noire,
- Brune des Alpes.

Les Centres en possèdent 2 ou 3 suivant leur importance. Le race Pie-Rouge de l'Est prime à Maison-Carrée et à Blida, alors qu'elle s'équilibre à peu près avec la Frisonne à Oran.

Les proportions de fécondation sont comparables à celles enregistrées dans les pays étrangers (Angleterre, Danemark) :

- 60 à 65 % de réussite à la première intervention
- 80 à 85 % de réussite à la seconde
- 95 % de réussite à la troisième.

Le nombre des interventions atteint son maximum au printemps (mars-avril-

mai) et son minimum en été (août-septembre). L'automne (octobre-novembre-décembre) étant la période de transition.

Enfin, on a remarqué partout une nette amélioration des génisses de l'insémination artificielle par rapport à leurs mères. Des certificats de naissance avec pedigree du père sont remis par les directeurs de Centre aux propriétaires qui les sollicitent pour leurs animaux. Ceux-ci sont identifiés par tatouage à l'oreille, le tatouage étant assuré par le Centre. Ces produits acquièrent une plus-value qui les font aujourd'hui rechercher des agriculteurs désirant élever les génisses. Malheureusement, les mâles sont aussi appréciés que les femelles et concurrencent leurs pères dans la même région.

CONCLUSIONS

Bien que l'élevage algérien ait peu de points communs avec celui pratiqué en Europe où les fermes sont nombreuses et proches l'une de l'autre et où la densité des bovins est élevée, conditions essentielles, pour le bon fonctionnement de centres d'insémination artificielle, l'Algérie doit retirer le plus grand profit d'une méthode appréciée dans tous les pays modernes.

Certes, la question est étroitement liée à la politique du lait, à l'élevage des bovins en général, et on ne doit se faire aucune illusion sur l'Algérie en tant que pays laitier pouvant un jour concurrencer la Métropole ou la Scandinavie. Mais ne pourrait-on pas organiser le ravitaillement des grandes villes en lait à peu de frais en créant près d'elles des fermes spécialisées qui bénéficieraient du voisinage d'un Centre ?

Dans les régions où le cheptel est plus dispersé et où l'établissement d'un Centre serait trop onéreux, on pourrait installer des sous-stations qui recevraient régulièrement, par la route ou par le chemin de fer, le sperme dilué de la Station centrale.

Certaines régions d'élevage comme celles de Guelma, Sétif, Tiaret, Affreville ont une densité bovine et des possibilités fourragères suffisantes pour envisager l'amélioration du rendement par l'insémination artificielle.

De nombreux agriculteurs, favorablement impressionnés par les qualités des produits obtenus chez eux, ont décidé de les élever en aménageant spécialement une parcelle de leur propriété. N'y a-t-il pas là un exemple à encourager et à développer pour le plus grand bien du consommateur en particulier et de l'élevage en général ?

Dans le domaine de l'industrie mulassière, l'insémination artificielle peut et doit jouer un rôle très important, depuis qu'il est devenu possible de conserver le sperme de baudet.

Ce champ d'activité ne manquera pas de s'élargir quand le dilueur du sperme d'étalon aura, à son tour, été mis au point.

L'insémination artificielle a déjà pris rang parmi les méthodes de reproduction : croisement, sélection, consanguinité, hybridation, métissage. Elle peut rendre autant de services dans l'amélioration du rendement en viande et en lait. Comme dans bien des cas, son utilisation a suivi automatiquement le progrès de nos connaissances scientifiques et on ne saurait trop insister sur le fait que son succès sera toujours fonction de l'intelligence et de l'habileté de ceux qui la pratiqueront.

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

BASES SCIENTIFIQUES ET PRATIQUES DE L'INSEMINATION ARTIFICIELLE DES FEMELLES BOVINES EN ALGERIE

Dans la reproduction sexuée ou *gamogénèse*, l'individu provient d'un œuf, lui-même formé par l'association d'un gamète mâle, le spermatozoïde, et d'un gamète femelle, l'ovocyte.

C'est au cours de l'accouplement que l'individu mâle introduit le spermatozoïde dans les voies génitales de la femelle. Les deux gamètes fusionnent pour donner l'œuf.

Si, du côté femelle, la ponte d'un ovocyte suffit pour assurer la fécondation, le mâle, lui, émet à chaque éjaculation un très grand nombre de spermatozoïdes. Or, on sait qu'un seul spermatozoïde active l'ovocyte.

D'autre part, chaque spermatozoïde contient (théorie chromosomique), les caractères héréditaires du père.

Il y a donc, dans l'insémination naturelle, une perte considérable de potentiel héréditaire.

Les chercheurs ne pouvaient laisser échapper une si belle occasion de tirer parti de cette constatation et, par une technique appropriée, de récupérer ce potentiel perdu.

C'est ainsi que, petit à petit, l'insémination artificielle, née de la curiosité humaine, est passée, du domaine expérimental et désintéressé, à celui de l'utilisation pratique et commerciale.

L'insémination artificielle nécessite un certain nombre d'opérations depuis la récolte du sperme jusqu'à l'insémination de la femelle.

Nous utilisons en Algérie la méthode classique à laquelle nous avons apporté quelques modifications nécessitées par les exigences locales.

Les ouvrages qui traitent de l'insémination artificielle sont suffisamment nombreux et détaillés pour que nous n'y revenions pas ici.

Nous insisterons sur les points qui, dans les différentes opérations, ont plus particulièrement attiré notre attention ou donné lieu à modification.

Récolte du sperme

Parmi les très nombreux appareils connus (vagin naturel, sac collecteur, éponge, fistule, stimulation mécanique, stimulation électrique), c'est le vagin artificiel que nous employons.